

ÎLE-DE-FRANCE 2040 : UN NOUVEL ÉQUILIBRE

PROJET ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL
LE 12 JUILLET 2023

PLACER LA NATURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



RENFORCER ET VALORISER LE RÉSEAU DES ESPACES OUVERTS

- Sanctionner l'amélioration verte
- Contourner les unités paysagères
- Valoriser les forêts de protection
- Encadrer l'urbanisation dans la limite du front vert d'intérêt régional
- Renforcer la liaison
- Maintenir les consensus écologiques d'intérêt régional
- Rétablir un franchissement d'infrastructure linéaire
- Préserver le cours d'eau et régulariser leurs berges

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

- Créer un espace vert et/ou un espace de loisir d'intérêt régional
- Favoriser la recréation et/ou la restauration de cours d'eau


PRÉSERVER DES RISQUES NATURELS

- Zone pouvant présenter un risque d'inondation

FOND DE PLAN

- | | | |
|--|--------------------------|---|
| Occupation du sol | Réseau routier | Transport collectif |
| Espace urbain construit | Autoroute et voie rapide | Gare ferroviaire existante |
| Espace agricole | Grand axe régional | Voie ferrée |
| Espace de bois, forêt et autres espaces boisés | Transport en propre | Zone réservée à la haute vitesse de service |
| Espace vert et espace de loisirs | Métro | Métro |
| Surface en eau | | |

0 5 km
© L'INSTITUT FRANÇAIS 2023
Source : Institut Français Région 2023



Développer les grands projets nature : projets Métropole Nature et Parc Naturels Régionaux

Renforcer la nature en ville et rendre l'espace urbain perméable au vivant

Sanctionner les coupures d'urbanisation

Renforcer la fonctionnalité des corridors écologiques et préserver les réservoirs de biodiversité

Préserver les grands entités paysagères d'intérêt régional, restaurer leur continuité dans le cadre d'opérations de planification et faciliter le franchissement des grandes infrastructures

Préserver la ressource en eau, limiter la vulnérabilité pour améliorer la résilience du territoire

Fixer les limites de l'agglomération parisienne pour préserver la trame verte

PLACER LA NATURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : PRINCIPES CLÉS